# Exercice 2022



# SERVICE DE L'EAU POTABLE



Document établi le 17 Mars 2023



|--|

Présentation Générale	P 3
Edito	P 3
Compétences	P 4
Données	P 5
Fonctionnement	P 6
Bureau	P 6
Personnel	P 6
Conseil Syndical	P 7
Principaux points étudiés	P 8
Décisions du Président	P 11
Budget – Exécution comptable	P 12
Marchés Publics	P 13
Subventions	P 14
Les Etudes	P 15
Le projet de réalimentation du Causse de Martel	P 15
Le Schéma directeur et le Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux	P 15
La Concession de Service Public	P 16
La visite des ouvrages	P 17
Travaux en chiffres	P 17
Travaux réalisés	p 18
Urbanisme / eau potable	P 19
Règlement Général de la Protection des Données (R.G.P.D.)	P 20
Document Unique d'Evaluation des Risques (D.U.E.R.)	P 20
Communication	P 21
Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (R.P.Q.S. 2021)	P 21
Site Internet	p 21
Bulletin d'Information 2022	P 22



# **PRESENTATION GENERALE:**

## **EDITO:**

Le Syndicat Mixte du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne – S.M.E.C.M.V.D. – a été créé au 1<sup>er</sup> Janvier 2021. Cette 1<sup>ère</sup> année a permis l'installation des Elus et des Agents, et le lancement des travaux initiés par les anciens Syndicats, pour lesquels nous nous étions engagés.

2022 a été quant à elle, une année déterminante avec la finalisation de ces derniers ; en effet tous sont terminés ou le seront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Ces travaux importants ont pu être réalisés grâce à l'obtention de financements de l'Etat (Dotation Equipement des Territoires Ruraux), qui a facilité leurs réalisations, mais aussi grâce à l'implication des Elus et Agents, qui les ont suivis rigoureusement.

En effet, comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, les réunions de travail ont été nombreuses.

2022, une année de travaux mais aussi :

- une année de négociation pour le contrat de Concession de Service Public (nouveau contrat délégataire : SAUR au 01/01/2023)
- le choix de la Commune de FLOIRAC de nous rejoindre (arrêté préfectoral Lot / Dordogne du 23/02/2022),
- le lancement de l'étude du Schéma Directeur et du P.G.S.S.E ( Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux),
- l'installation d'une Unité Provisoire de Traitement à la Station du Blagour afin d'avancer sur le périmètre de protection de cette ressource,
- et le démarrage de la réalimentation du Causse de Martel avec l'aide de partenaires financiers (Agence Eau Adour Garonne Département du Lot Etat).

2022, a donc été une année dense.

Je tiens à remercier les Elus - notamment les Membres du Bureau - et nos Agents pour leur investissement.

Les années à venir seront tout autant intenses, avec l'opération de réalimentation du Causse de Martel qui nous permettra de sécuriser notre territoire en qualité et en quantité, question primordiale au vu du contexte actuel.

Poursuivons notre démarche dans cette dynamique.

Le Président, Jean-Luc LABORIE



# **COMPETENCES:**

Article L2224-7 du Code Général des Collectivités Territoriales - <u>Modifié par Ordonnance n°2022-1611 du 22</u> décembre 2022 - art. 2

Tout service assurant tout ou partie de la production, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine est un service d'eau potable.

La production d'eau destinée à la consommation humaine comprend tout ou partie du prélèvement, de la protection du point de prélèvement ainsi que du traitement de l'eau brute.

## <u>Compétences SMECMVD</u>:

- -Production par captage ou pompage
- -Protection du point de prélèvement
- -Traitement
- -Transport
- -Stockage
- -Distribution d'eau destinée à la consommation humaine







Cette compétence comprend également le cas échéant l'achat et la vente d'eau à des collectivités extérieures au syndicat ou à leur exploitant dans un cadre conventionnel.



# **DONNEES:**



## LES RESSOURCES DU SYNDICAT

#### Ressources karstiques:

La Castinière et Fontcoumézide (Lachapelle-Auzac))

Lasvaux (Le Vignon en Quercy)

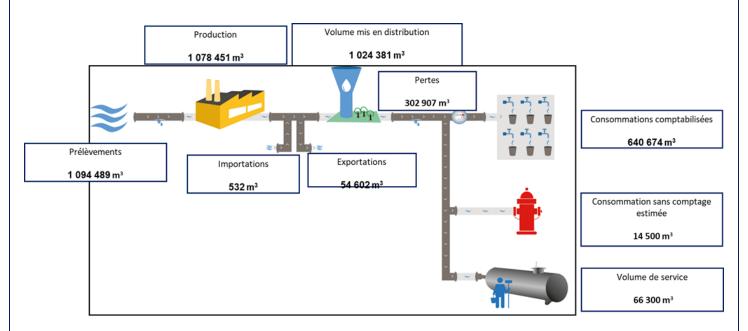
Doux (Cavagnac)

Ressources en nappe alluviale de la Dordogne

Les Scourtils (St Denis les Martel)

Scanneaux (Floirac)

Gourdou (Saint-Sozy)



Extrait du Rapport Prix et Qualité 2021



# **FONCTIONNEMENT:**

## LE BUREAU:

#### Le Président Jean-Luc LABORIE

# 12 Réunions du Bureau

#### Les 5 Vice-Présidents et leurs délégations :

Guy MISPOULET - Contrats

Guy FLOIRAC - Finances

Jean-Vincent FEIX - Suivi des ressources, Périmètre de Protection et Qualité des Eaux

Michel LEVET - Suivi des ouvrages

Didier DELBREIL - Travaux de canalisations

#### Les 2 Conseillers délégués :

Philippe CASTANET dans le domaine des travaux de canalisations

Jacques BOULONNE dans le domaine de l'informatique – numérique

## **PERSONNEL**



Directrice Technique

(Temps partiel)

Mireille BOURRASSE

Responsable Administrative

(Temps complet)

Jocelyne TEILHARD

Comptable

(17 H / Semaine)

Muriel ISSALY



**CONSEIL SYNDICAL**: 17 délégués titulaires / 17 délégués suppléants (pour siéger au Conseil Syndical en cas d'absence du titulaire).

8 ConseilsSyndicaux – 59Délibérations

Lors de chaque séance un point est réalisé sur les travaux et dossiers en cours.



## **Principaux Point Etudiés:**

## 25 Janvier

- ✓ Projet de réalimentation du Causse de MARTEL :
- <u>Sollicitation D.E.T.R. 2022</u>: Sécurisation des secteurs du Vignon en Quercy et des Eaux du Doux
- ✓ <u>Schéma directeur :</u> cahier des charges
- ✓ Ressources Humaines :
- Présentation à titre informatif des lignes directrices de gestion (arrêté du Président en date du 20 / 12 / 2021)
- Complément Organisation temps de travail (délibération du 24/09/2021)
- Désignation Assistant de Prévention Réalisation du document unique avec le CDG46



# 29 Mars

- ✓ Délibération sur le choix du Mode de Gestion
- ✓ Etude COGITE intégration de la Commune de FLOIRAC
- ✓ Souscription Emprunt Projet réalimentation Causse de Martel
- ✓ Convention avec l'Agence Technique Départementale de la Dordogne pour l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation des sols (Commune de BORREZE)

## 12 Avril

- ✓ <u>VOTE</u>: Compte de gestion 2021 Compte administratif 2021, Délibération Affectation du Résultat
- ✓ <u>VOTE</u>: Budget 2022

# 06 Mai

- ✓ Schéma directeur :
- Choix du Bureau d'Etudes
- Sollicitation des financements
- ✓ <u>Délégation de Service Public :</u>
- Approbation et lancement du dossier de consultation



24 Juin

- ✓ Projet de réalimentation :
  - accord cadre pour maitrise d'œuvre
  - achats de terrains et convention d'occupation temporaire de terrains
- ✓ Unité mobile de traitement Station du Blagour
- ✓ Accord cadre pour maitrise d'œuvre travaux divers
- ✓ Convention vente en gros avec Bellovic
- ✓ Convention d'entretien du périmètre de protection rapproché du puits des Scanneaux

27 Juillet

- ✓ Projet de réalimentation :
- résultat de la consultation : accord cadre pour maitrise d'œuvre attribution du marché
- finalisation des achats de terrains
- ✓ Résultat de la consultation : accord cadre pour maitrise d'œuvre travaux divers attribution du marché
- Décision Modificative : Unité mobile de traitement Station du Blagour et travaux complémentaires

29 Septembre

- ✓ Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (R.P.Q.S.) 2021
  - Point sur les ressources en eau en présence de la SAUR
- Dossier de consultation des entreprises : en présence du BE DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT QUERCY
  - Sécurisation du VIGNON EN QUERCY et des Eaux du Doux



- Marché à bons de commande travaux divers
- ✓ Délibération notifiant la fin de l'étude du schéma directeur et du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (P.G.S.S.E.) sur le Territoire des

Eaux du Doux (étude sur le périmètre du SMECMVD)

- ✓ Point sur démarche Règlement Général de la Protection des Données (R.G.P.D.) par M. Jacques BOULONNE
- ✓ Point sur le dossier Prévention / Document Unique par Mme Gaëligue JOS

## 01 Décembre

- ✓ Délégation de Service Public : Choix du délégataire
- ✓ Attribution marchés : en présence du BE DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT QUERCY
  - Sécurisation du VIGNON EN QUERCY et des Eaux du Doux
  - Marché à bons de commande travaux divers
- ✓ Procès-Verbal de mise à disposition des ouvrages de la Commune de FLOIRAC
- ✓ Demandes DETR 2023 :
  - Sécurisation de l'alimentation en eau potable du Causse de FLOIRAC
  - Réservoirs de la Croix Rempart
- ✓ Point budgétaire et financier
- ✓ Décision Modificative N° 2
- ✓ Définition de la part Syndicale prix de l'eau 2023
- ✓ Convention de mise à disposition du personnel Commune de Creysse / SMECMVD pour 2023
- ✓ Mise à disposition parcelles appartenant au SMECMVD au SIVU du Marais de la Fondial



# **DECISIONS DU PRESIDENT:**



16 Décisions du Président

DATE DECISION	NUMERO DECISION	ОВЈЕТ	MONTANT H.T.	ENTREPRISE	
06/01/2022	DP_2022_01	Achat Equipements - Bureaux loués à CAUVALDOR - Etage Maison CAUVALDOR SERVICES MARTEL	1000 00	BUREAU VALLEE BRIVE	
10/03/2022	DP_2022_02	Mission CSPS Travaux renouvellement AEP – Lachapelle Auzac Secteur de Lamothe	1310,00	PRESENTS	
11/04/2022	DP_2022_03	Station du Marais -Modification Branchement Electrique	12 820,00	TERRITOIRE ENERGIE LOT	
09/06/2022	DP_2022_04	Commune du VIGNON EN QUERCY  Renforcement branchement TASSAIN		SARL BROUSSE &FILS 46110 CAVAGNAC	
22/06/2022	DP_2022_05	Raccordement ENEDIS STATION DU MARAIS	2 735,21	ENEDIS NORD MIDI PYRENNEES	
08/07/2022	DP_2022_06	Raccordement Réservoir AEP - MARTEL	34 620,00	TERRITOIRE ENERGIE LOT	
08/07/2022	DP_2022_07	Raccordement Réservoir AEP - BALADOU	15 020,00	TERRITOIRE ENERGIE LOT	
03/08/2022	DP_2022_08	Déplacement de la conduite d'eau potable au lieu-dit « Les Courtils » - Commune de SAINT-DENIS-LES- MARTEL	25 914,00	SARL BROUSSE &FILS 46110 CAVAGNAC	
02/09/2022	DP_2022_12	Mise à niveau des émergences – Commune de CAVAGNAC dans le cadre du programme de voirie	1 265,20	MARCOULY 46700 PUY L'EVEQUE	
09/09/2022	DP_2022_09-1	Pose de canalisations liées à la sécurisation des Secteurs du Vignon et des Eaux du Doux – Fonte 125 Station du Marais	14 478,76	SARL BROUSSE &FILS 46110 CAVAGNAC	
09/09/2022	DP_2022_10-1	Pose de canalisations liées au renouvellement de réseaux - Opération 100 — Fonte 100 Station du Marais vers Puy de Toul	9 821,08	SARL BROUSSE &FILS 46110 CAVAGNAC	
09/09/2022	DP_2022_11-1	Pose de gaines liées à la Station du Marais – Gaine Fibre optique	1 926,80	SARL BROUSSE &FILS 46110 CAVAGNAC	
16/09/2022	DP_2022_13	ligration logiciels métiers vers amme WEB		AGEDI	
05/10/2022	DP_2022_14	Réalisation d'une dôture Station du Marais Commune de CAVAGNAC (46) et CHAUFFOUR SUR VELL (19)	17 490,00	LOT-ECO-SERVICES – 29 Avenue Martin Malvy 46200 SOUILLAC	
09/12/2022	DP_2022_15	Abattage débardage et enlèvement d'un peuplier à Malecoste 46110 LE VIGNON EN QUERCY	400,00 FORFAIT TTC	GUY MOURIGAL – Négoce bois toutes essences - La Martinie 19500 LIGNEYRAC	
16/12/2022	DP_2022_16	Décision Modificative N°3 – Mouvement des dépenses imprévues en fonctionnement et en investissement			



## **BUDGET - EXECUTION COMPTABLE :**

EXECUTION DU BUDGET										
		DEPENSES			ES	RECETTES			SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section	d'exploitation		A 7	44 920,56	6 G	950 6	06,54	G-A	205 685,98
(mandats et titres)	Section o	l'investissemen	t	в 21	26 357,3	5 н	2 459 9	83,11	Н-В	333 625,76
				+			+			
REPORTS DE		rt en section oitation (002)	(	(si défic	0,00 it)		790 4 si excédent)	99,40		
L'EXERCICE N-1		rt en section issement (001)		o 1 (si défic	16 205,46 it)		si excédent)	0,00		
				=			=			
				DEPENSES			RECETTES			EXECUTION (1)
TOTAL (I	réalisations +	reports)	P= 2 987 483,37		Q= G+H+I+J 4 201 089,05			89,05 =Q-P 1 213 605,68		
		Section	Section d'exploitation E			0,00	к		0.00	
RESTES A REAL REPORTER EN				tissement	F		2 177 312,31 L		1 897 387,00	
	,	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+E		:	2 177 312,31	= K+L		1 897 387,00
			DEPENSES			DEPENSES RECETTES				LDE UTION (1)
	Section	d'exploitation	= A+C+E 74		4 920,56	= G+I+K 1 741 105,94		105,94		996 185,38
RESULTAT CUMULE		Section estissement	= B+D+F 4 419		875,12	= H+J+L 4 357 370,11		370,11		-62 505,01
	тоти	L CUMULE	= A+B+C	= 5 164 795,0		= G+H+I+J+K	6 098 4	476,05		933 680,37

Au niveau comptable, la mise à jour de l'inventaire des 4 anciens syndicats a été réalisée en collaboration avec le Service de Gestion Comptable de Saint-Céré et particulièrement notre Conseillère aux Décideur Locaux.

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2022, nous avons contracté un emprunt de 4 Millions d'euros dont une 1ère tranche de 400 000€ a été débloquée en août.

Cet emprunt servira uniquement à financer les travaux du projet de réalimentation des eaux du causse de Martel.

Actuellement notre ratio d'endettement est de 40% et le ratio de désendettement est de 6,2 années.

Dans la continuité de la dématérialisation, nous avons mis en œuvre l'envoi des flux PES marché via le portail de la DGFIP. Cette procédure permet d'envoyer tous les documents nécessaires à la prise en charge du marché et facilite son enregistrement au sein de la trésorerie avant tout 1er paiement.



## MARCHES PUBLICS



11 Marchés publics

OBJET	DATE DE NOTIFICATION	MONTANT H.T.	DUREE	MANDATAIRE
CONTRAT DE CONCESSION GESTION SERVICE PUBLIC EAU POTABLE	22/12/2022		9 ANS	SAUR
MAITRISE OEUVRE CREATION NOUVELLE STATION POMPAGE DES SCOURTILS	21/12/2022	32 075,00 €	24 MOIS	DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT SUD OUEST
MAITRISE OEUVRE- CREATION RESERVOIR CROIX REMPART	21/12/2022	35 787,50€	24 MOIS	DEJANTE EAU ET ENVIRONN SUD OUEST
TRAVAUX DE POSE DE CANALISATIONS LIEES A LA SECURISATION DU VIGNON EN QUERCY ET DES EAUX DU DOUX	16/12/2022	2 028 344,50 €	10 MOIS	SARL BROUSSE ET FILS / MONTASTIER / CAPRARO ET CIE / HYDRAU ELECT / SAUR DR SUD OUEST
ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE - TRAVAUX DE FAIBLE AMPLEUR DESTINES A REPONDRE AUX IMPREVUS ET AUX URGENCES	16/12/2022	500 000,00 €	24 MOIS	SARL BROUSSE ET FILS ET SAUR
ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE - MAITRISE ŒUVRE PERIODE 2022 -2023 - 2024	01/08/2022	89 000,00 €	24 MOIS	DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT QUERCY
ACCORD CADRE MARCHES SUBQUENTS - MAITRISE ŒUVRE - PROJET REALIMENTATION CAUSSE DE MARTEL	28/07/2022	214 000,00 €	96 MOIS	DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT QUERCY ET SUD OUEST
MISSION MAITRISE ŒUVRE - LES SCOURTILS -ST DENIS LES MARTEL DEPLACEMENT CONDUITE AEP	28/07/2022	3 173,35 €	12 MOIS	DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT QUERCY
ETUDES GEOTECHNIQUES- REALIMENTATION EN EAU POTABLE DU CAUSSE DE MARTEL	28/06/2022	48 030,00 €	6 MOIS	GINGER CEBTP
MISSION DIAGNOSTIC AMIANTE - REALIMENTATION EN EAU POTABLE CAUSSE DE MARTEL	28/06/2022	1 520,00 €	1 MOIS	ATERPLO
ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR ET DU PGSSE	03/06/2022	77 232,50€	36 MOIS	DEJANTE EAU ET ENVIRONNEMENT SUD-OUEST



# **SUBVENTIONS**



21 SUBVENTIONS

OPERATIONS	FINANCEURS	Montant subventionnable	Montant Dépenses H.T. / opérations terminées	Montant Subventions	Subventions perçues 2022	RESTE A PERCEVOIR	Observations
Renouvellement LACHAPELLE-AUZAC - LAMOTHE - Réservoir PIMPEYRE	DETR 2021	346 916,00 €	351 887,53 €	104 075,00 €	25 490,00 €	47 363,00 €	VERSEMENT SOLDE EN MARS 2023
Renouvellement Les Landes - Communes de Martel et ST Denis les Martel	DETR 2021	254 462,00 €	255 417,53 €	76 339,00 €	61 071,00 €	15 268,00 €	
Renouvellement Les 4 Routes LE VIGNON EN QUERCY	DETR 2021	174 940,00 €		52 482,00 €	25 866,00€	26 616,00 €	
Renouvellement du réseau d'eau potable – Rue Porte Penche – MARTEL	DETR 2022	89 655,00 €	82 351,00 €	26 897,00 €	24 705,00 €	0,00€	
Renouvellement Réseaux Communes de PINSAC et ST-SOZY	DETR 2021	602 702,00 €	679 167,97 €	180 811,00 €	39 564,00 €	87 004,00 €	VERSEMENT SOLDE EN MARS 2023
Renouvellement de la conduite d'eau potable – Continuité du Secteur de Lamothe – Commune de LACHAPELLE-AUZAC	DETR 2022	40 938,00 €		12 281,00 €	3 684,00 €	8597,00€	
Réalisation d'une usine de traitement de la	DETR 2021	447 290,00 €	485 713,54 €	69 777,00 €	34 888,00 €	13 956,00 €	VERSEMENT SOLDE EN MARS 2023
turbidité de la source du Marais - Commune de CAVAGNAC	AEAG	438 305,00 €	440 992,94 €	219 152,00 €	146 667,95 €	0,00€	
	DEPT	446 000,00 €		89 200,00 €	26 760,00 €	17 840,00 €	
CAVAGIVAC		47 400,00 €		9 480,00 €	2 844,00 €	1 896,00 €	
Renouvellement	DETR 2021	569 072,00 €		170 722,00 €	25 933,00 €	93 573,00 €	
canalisations réseaux fuyards - Commune de CAVAGNAC	AEAG	441 000,00 €		132 300,00 €	0,00€	92 610,00 €	
Schéma Directeur et	DEPT	54 500,00 €		16 350,00 €	2 245,50 €	0,00€	
P.G.S.S.E TERRITOIRE EAUX DU DOUX	AEAG	65 600,00 €	14 970,00 €	32 800,00 €	3 742,50 €	0,00€	
Etudes de projet pour la réalimentation du causse de Martel	DEPT	103 000,00 €	106 105,87 €	30 900,00 €	15 097,69 €	0,00 €	
de MARTEL - PHASE 1 - Sécurisation Le Vignon	DETR 2022	1 586 823,00 €		476 047,00 €		476 047,00 €	
	DEPT	944 000,00 €		330 400,00 €		330 400,00 €	TRAVAUX NON
	AEAG	281 260,00 €		98 441,00 €		98 441,00 €	DEBUTES
	DEPT			23 170,00 €	6 635,00 €	16 535,00 €	
PGSSE - SMECMVD	AEAG			38 617,00 €	15 592,00 €	23 025,00 €	
Etude FUSION -	DEPT	29 750,00 €	29 750,00 €	8 925,00 €	8 925,00 €	0,00 €	
SMECMVD	AEAG	29 750,00 €	2.00=.000	14 875,00 €	14 875,00€	•	
TOTAUX		6 061 658,00 €	2 005 363,44 €	2 214 041,00 €	484 585,64 €	1 349 171,00 €	



## Les Etudes:

## Le projet de réalimentation du Causse de Martel

Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'année 2022 pour finaliser le projet et présenter le projet aux différents organismes financeurs (Etat, Conseil Général et Agence de l'Eau Adour Garonne).



L'opération bénéficiera de subventions du Département, de l'Etat et certainement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (décision en mars 2023). Ce projet sera réalisé sur plusieurs années. Il est prévu de réaliser la liaison Scourtils − Blagour − Gourdou et sécurisation du Vignon en Quercy et des Eaux du Doux entre 2022-2028). Ce planning pourra être adapté selon les subventions accordées (la DETR est décidée annuellement) et selon l'évolution des prix des travaux. Fin 2022, compte tenu du contexte économique, les estimations des travaux ont été revues à la hausse (Montant total de l'opération : 20 M€ HT).

La première phase des travaux a été lancée : Sécurisation du Vignon en Quercy (4 Routes) et des Eaux du Doux pour un montant d'opération de 2,16 M€) et bénéficie pour l'instant de subventions du Département et de l'Etat (cf. p14). Le démarrage des travaux est prévu en mars 2023.

#### Le Schéma directeur et le Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux

Le programme de réalimentation du Causse de Martel structure les prochains programmes d'investissement. Néanmoins, il faut s'interroger sur la programmation de travaux en lien avec d'autres besoins potentiels du territoire. Il a été lancé l'étude du Schéma Directeur pour permettre de cerner les différents enjeux et de hiérarchiser les investissements à réaliser à court et moyens terme en parallèle du projet de réalimentation. Ces études ont été confiées au BE Dejante pour un montant de 77 233 € HT. Elles se dérouleront de 2022 à 2024.





## La Concession de Service Public :

Le contrat d'exploitation du service d'eau potable de chaque ex-Syndicat arrive à échéance au 31/12/2022 (Martel, Moyenne Vallée de la Dordogne et Eaux du Doux) puis au 31/12/2023 (Blagour).



Le syndicat a décidé de lancer une procédure de concession pour allouer la Délégation de Service Public à un délégataire unique (délibération du 29 mars 2022). Le BE Cogite a assisté le syndicat dans cette procédure (23 180 € HT). Afin d'optimiser l'offre reçue de la SAUR :



Ce contrat de concession doit être en vigueur au 01/01/2023.Le futur contrat prendra en compte l'intégration différée au 01/01/2024 de l'ex-Syndicat du Blagour.

La commune de Floirac sera intégrée par voie d'avenant au contrat de concession de la commune de Floirac à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.





# La visite des ouvrages :

Le syndicat a confié la visite des ouvrages au Syded sur le territoire du SMECMVD :

24 ouvrages visités

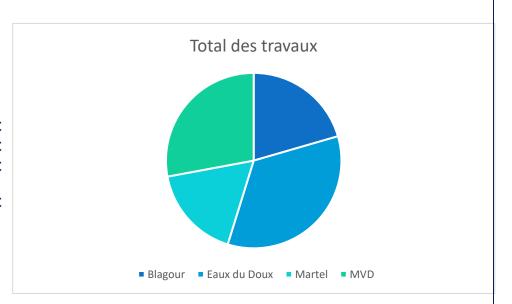


Elles permettent de constater l'état du patrimoine et d'envisager des travaux de réhabilitation.

# TRAVAUX EN CHIFFRES

## **Total travaux:**

Blagour 459 982 €
Eaux du Doux 768 255 €
Région de Martel 387 550 €
Moyenne Vallée
Dordogne 625 915 €





## TRAVAUX REALISES:

## Renouvellement de canalisations d'eau potable :

## Les travaux terminés / en cours en 2022 :



#### 18 Octobre 2022 :

Réception des Travaux - Commune de ST-SOZY - secteur du Bourg

<u>Commune de LACHAPELLE AUZAC -</u> Secteur de Lamothe (en partenariat avec la Mairie de Souillac pour leur réseau d'eau potable)

<u>Communes de Martel et Saint-Denis les Martel-</u> Secteur Les Landes

### 22 Avril 2022:

Réception des Travaux - Commune de CAVAGNAC - secteur du Bayle

#### 10 Mars 2022:

Réception des Travaux - Commune de Martel - Rue « Porte Penche » (en partenariat avec la Mairie de Martel pour le réseau d'assainissement)



#### Travaux en cours:

<u>Commune du VIGNON EN QUERCY -</u> Les 4 Routes Avenue du Docteur Monmont .



<u>Février 2022 : Commune de CAVAGNAC – Mise en</u> service de la\_Station de traitement du Marais



<u>Décembre 2022</u>: Mise en place d'une Unité de Traitement Provisoire à la station du Blagour





# **URBANISME / DESSERTE EN EAU POTABLE:**



instructions desserte eau

				2022				
COMMUNE	CU	DP	PC	P.A.	DIVERS	DEFAVORABLE	CANA SUR PARCELLES	TOTAL
BALADOU	4					1		4
CAVAGNAC			2					2
CONDAT	1				1		2	2
CREYSSE	2		1				2	3
CUZANCE	28	29	11					68
GIGNAC	7			1	1	1	1	g
LACHAPELLE AUZAC	1							1
MARTEL	20	1	14	1	3	2	6	39
MAYRAC	5		3				2	8
MEYRONNE	3	2	1			1	1	6
PINSAC	6	1					3	7
ST DENIS MARTEL	1	17	3		1	1	7	22
ST MICHEL BANNIERES	2	2				1	3	4
ST SOZY	4	3	2				2	g
STRENQUELS	4		1		1			(
LE VIGNON EN QUERCY	7		2				3	9
CC Pays Fénelon / BORREZE	10	2	5			1	1	17
TOTAL	105	57	45	2	7	8	33	210
			216					



## Règlement Général de la Protection des Données (R.G.P.D.) :

# RESPONSABILITÉ RGPD TRANSPARENCE

## Elu associé: M. Jacques BOULONNE

Réalisé avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot

Le règlement général de protection des données (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne.

Il est entré en application le 25 Mai 2018.

Le RGPD s'inscrit dans la continuité de la <u>Loi française Informatique et Libertés de 1978</u> établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français.

Il a été conçu autour de 3 objectifs : renforcer les droits des personnes - responsabiliser les acteurs traitant des données - crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.





Indice d'avancement fin 2022

## Document Unique d'Evaluation des Risques

### Elue associé: Mme Gaëligue JOS

Réalisé avec le CDG 46:

Obligation réglementaire: Tout employeur est tenu de réaliser une évaluation des risques professionnels. Le résultat de cette évaluation est transcrit dans un document de synthèse, appelé « document unique ». Le document unique n'est pas figé, il est mis à jour a minima une fois par an.



Validé Comité Technique le 24 Novembre 2022



# **COMMUNICATION**:

# **RAPPORT PRIX ET QUALITE DU SERVICE 2021**







Approuvé le 29 Septembre 2022

# SITE INTERNET: www.smecmvd.fr





## **BULLETIN INFORMATION 2022:**

Publié en Décembre 2022



Information du Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne

#### Année 2022

Retrouvez-nous : Avenue de Nassogne à MARTEL (à l'étage du bâtiment de la Maison France Services, ancienne Trésorerie) - Pour toutes questions, vous pouvez nous joindre : <a href="https://www.smecmvd.fr/">https://www.smecmvd.fr/</a> - téléphone : 05 32 26 07 82

## Au 1er janvier 2023 :

#### Bienvenue à la Commune de FLOIRAC

Pour rappel, le Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne – S.M.E.C.M.V.D. -est en place depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021, et est issu de la fusion des Syndicats d'eau potable du Blagour, des Eaux du Doux, de la Région de Martel et de la Moyenne Vallée de la Dordogne

Il est en charge de la production et de la distribution en eau potable sur le périmètre de 16 Communes et 1 Communauté de Communes (pour la Commune de Borrèze) situé sur 2 Départements (Dordogne et Lot) :

BALADOU – CAVAGNAC – CONDAT – CREYSSE - CUZANCE –
GIGNAC – LACHAPELLE AUZAC – MARTEL- MAYRAC –
MEYRONNE – PINSAC – ST DENIS LES MARTEL – ST MICHEL
DE BANNIERES – ST SOZY – STRENQUELS – LE VIGNON EN
QUERCY – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE
FENELON – et à compter du 1er Janvier 2023 la Commune
de FLOIRAC

# Un nouveau contrat d'exploitation concédé à la SAUR

Les contrats de Délégation de Service Public arrivent à échéance entre le 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023. Le S.M.E.C.M.V.D. a choisi de lancer une nouvelle

procédure de concession unique sur l'ensemble de son territoire.

Ce nouveau contrat débute au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et est conclu pour une durée de 9 ans sur les territoires des Eaux du Doux, de Martel et de la Moyenne Vallée de la Dordogne. Pour le territoire du Blagour et la commune de Floirac ils seront intégrés à ce nouveau contrat respectivement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et au 1<sup>er</sup> juillet 2023

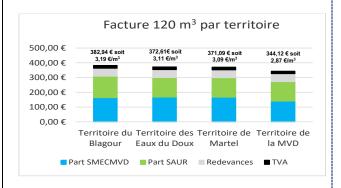
Suite à un appel à candidature lancé en mai 2022 et par délibération du Comité Syndical, le SMECMVD a décidé de confier l'exploitation du service d'eau potable à la société SAUR.

### La facturation de l'eau :

#### à partir de 2023, les tarifs vont évoluer

Les tarifs de vente de l'eau sont validés par le Conseil syndical SMECMVD; les consommations d'eau sont facturées par notre concessionnaire la SAUR; votre facture comprend donc :

- la part syndicale, SMECMVD (financement des travaux de réseaux, des ouvrages ...)
- la part concessionnaire, SAUR (exploitation du réseau)
- les redevances de l'Agence de l'Eau
- ♣ la T.V.A.





# Les études : Le Schéma directeur et le Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux

Etant une structure récente, le SMECMVD a décidé de lancer un schéma directeur afin de cerner les différents enjeux et de hiérarchiser les investissements à court et moyen terme en intégrant les opérations déjà planifiées du projet de réalimentation du Causse de Martel.

Pour garantir la sécurité sanitaire de l'eau, toutes les étapes de sa production doivent être vérifiées depuis la ressource en eau, le captage, le traitement et la distribution jusqu'au robinet du consommateur. Le plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) répond à cet enjeu en appliquant une stratégie globale d'évaluation et de gestion des risques.

Ces études devront se dérouler de 2022 à 2024.

#### 2022 - les travaux

Afin d'améliorer le service et notamment de limiter les pertes en eau sur le réseau, le Syndicat réalise de nombreux travaux :

#### Les travaux terminés :

Renouvellement de canalisations d'eau potable :

- Commune de ST-SOZY secteur du Bourg
- Commune de CAVAGNAC secteur du Bayle
- Commune de LACHAPELLE AUZAC Secteur de Lamothe (en partenariat avec la Mairie de Souillac pour leur réseau d'eau potable)
- Commune de Martel Rue « Porte Penche » en partenariat avec la Mairie de Martel pour le réseau d'assainissement
- Communes de Martel et Saint-Denis les Martel -Secteur Les Landes

#### **Divers travaux:**

- Commune de CAVAGNAC Station de traitement du Marais
- ➤ <u>Territoire du Blagour</u> Mise en place d'une Unité de Traitement Provisoire à la station du Blagour

<u>Travaux de déplacement de canalisations liés à l'urbanisation</u>

Commune de ST DENIS LES MARTEL - Les Courtils

#### Les travaux en cours :

Renouvellement de canalisations d'eau potable :

Commune du VIGNON EN QUERCY - Avenue du Docteur Monmont .

#### Les travaux à venir :

- Le SMECMVD démarre le Projet de réalimentation du Causse de MARTEL. Il permettra de répondre aux problématiques de qualité et de quantité d'eau potable sur l'ensemble du territoire du SMECMVD.

La 1<sup>ère</sup> phase qui sera réalisée en 2023 portera sur la sécurisation du Vignon en Quercy par le territoire du Blagour et du Territoire des Eaux du Doux par la Corrèze (Bellovic) et la sécurisation en eau potable du Causse de FLOIRAC.

#### Les partenaires financiers

Le SMECMVD finance ces opérations par autofinancement (recettes liées à la facturation de l'eau potable), grâce aux aides financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Département, de l'Etat au titre de la DETR et par emprunt.

#### Le budget 2022

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2022						
VUE D'ENSEMBLE en € et H.T.						
	FONCTIO	ONNEMENT				
	DEPENSES	RECETTES				
VOTE 2022	1 708 674,40	918 175,00				
RESULTAT REPORTE		790 499,40				
2021		750 455,40				
TOTAL SECTION	1 708 674,40	1 708 674,40				
FONCTIONNEMENT	1700074,40	1 /08 6/4,40				
	INVEST	ISSEMENT				
	DEPENSES	RECETTES				
VOTE 2022	6 995 627,83	6 933 922,79				
RESTES A REALISER	1 840 916,50	2 018 827,00				
2021	1 040 310,30	2 010 027,00				
RESULTAT REPORTE	116 205,46					
2021	110 203,40					
TOTAL SECTION	8 952 749,79	8 952 749,79				
INVESTISSEMENT	0 332 7 43,73	0 332 7 43,73				
TOTAL BUDGET	10 661 424,19	10 661 424,19				
2022	12 001 12 1,13	10 001 424,19				

Ce budget prévisionnel, voté en Avril 2022, comprend le programme d'investissement pluriannuel, projet de réalimentation du Causse de Martel.